



# Assemblée Générale Ordinaire

15 juin 2023

## PROCÈS VERBAL

Le 15 juin 2023, à 15h00, les membres de l'Association Remix the commons – Remix en-commun(s) se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

Bernard Brunet est nommé président de séance et Fred Ortuño est nommé secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

- Présentation des activités / projets réalisés au cours de l'année 2022 et/ou en cours
- Adoption du Rapport Moral
- Adoption de la modification des statuts
- Adoption du Rapport Financier
- Désignation des membres du cercle de gouvernance
- Questions diverses

La séance est ouverte par une brève présentation à l'audience de Remix et de sa trajectoire depuis la création du collectif en 2010. Les questions suivantes sont soumises à l'approbation de l'Assemblée conformément à l'ordre du jour :

### **1. Présentation des activités / projets réalisés au cours de l'année 2022 et/ou en cours**

Présentation des projets de l'association, des résultats de leurs activités en 2022 et des perspectives de développement de Remix, selon 5 types de familles d'activités, :

1. Infrastructures numériques
2. Mise en réseau francophone
3. Outillage méthodologique

4. Documentation, traduction, diffusion
5. Expérimentation & recherche action

Il est bon de noter que des projets peuvent participer à une ou plusieurs familles d'activités.

## 2. Adoption du Rapport Moral

Le rapport moral est présenté à l'assemblée, qui en débat, en s'appuyant sur 3 axes :

1. Identité : ce qu'est Remix : met en évidence la nécessité de se questionner sur nos manières d'opérer nos actions, de contribuer à une vision des communs qui dépasse les discours dominants, et de rester ouverts à l'évolution et au partage au sein du mouvement des communs.
2. La gouvernance de l'association et du collectif : élargissement : met en évidence la nécessité d'un travail régulier de la gouvernance de Remix du fait de sa singularité en tant qu'organisation polycentrique regroupant des projets autogérés.
3. Les missions : défense des communs et émancipation des communs. : met en évidence la nécessité de réfléchir aux plaidoyers politiques, notamment en relation avec les Communs des Suds ainsi qu'aux outils déployés pour se faire.

L'Assemblée générale questionne la possibilité d'ouverture des actions de Remix aux pays du Sud. La présence dans les pays du Sud fait partie de l'identité d'origine de Remix (le projet a été co-fondé par Ker Thiossane, LARTES au Sénégal, FMAS au Maroc, Communautaire au Québec et VECAM en France). Remix entretient toujours des liens avec certaines organisations des pays du Sud et certains projets, comme les communs pharmaceutiques, travaillent avec des personnes du « Global South ». Évidemment, le développement dans le Sud doit partir des acteurs motivés pour le faire.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 3. Adoption de la modification des statuts

La modification des statuts suivante est soumise à l'Assemblée Générale :

**Modification** : Changement de siège social

L'article du règlement « 2 Siège social » prend dorénavant la forme suivante :

Article 2 - Siège social

Le siège social est fixé à Paris.

Il peut être transféré sur simple décision du Cercle de gouvernance.

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

La nouvelle adresse du siège social de Remix est :

## 4. Adoption du Rapport Financier

Le rapport financier fut présenté à l'assemblée qui en débat.

Points marquants pour 2022 :

Le rapport financier a été réalisé par l'association AGSasso. AGSasso est un organisme au sein duquel se regroupent des associations pour se doter des moyens comptables et de gestion adaptés à leurs besoins. Ce nouveau partenariat va permettre à Remix d'avoir une gestion plus efficace. AGSasso accompagne non seulement la comptabilité, mais aussi l'ensemble de la chaîne de production des projets du point de vue administratif et comptable, permettant de dégager une vision stratégique.

Remix dispose d'un budget d'environ 300 000€ stable par rapport à 2021. L'année 2022 est celle de la mise en place projets financés par des fondations nouvellement partenaires sur la période 2021/2023. Le budget ne valorise pas encore le bénévolat. C'est un objectif à se donner pour les prochains exercices.

L'année 2023 devra permettre de tirer profit de l'expérience acquise à travers les projets, sur les modalités de partenariats et de gestion commune pour activer une recherche de financements répondant aux axes stratégiques.

Questions posées par l'Assemblée :

- Quelles obligations légales pourraient entraîner le niveau des contributions financières (au delà de 157K€) ?

Ce point devra être vérifié avec l'équipe de AGS asso en tenant compte du fait qu'une partie des contributions correspond à des reprises de fonds dédiés.

- Au vu des disponibilités, l'un des membres de l'assemblée suggère d'être plus "dépensier" et "entrepreneur" pour améliorer la gestion. Cependant, cette proposition doit être modulée d'une part pour prendre en compte que les financements disponibles à la fin 2022 sont pour l'essentiel destinés à des actions précises déjà programmées et en cours de réalisation et d'autre part qu'il est sain de constituer une réserve de fonds propres (actuellement 35000 € environ).

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 5. Désignation des membres du cercle de gouvernance

L'Assemblée Générale renouvelle les membres du cercle de gouvernance suivants :

M	Fred	Ortuño
---	------	--------

M	Abdourahmane	Seck
M	Alain	Ambrosi
M	Alexandre	Guttman
Mme	Alima	El Bajnoui
M	Jules	Desgoutte
M	Bernard	Brunet
Mme	Camille	Laurent
M	David	Bodinier
Mme	Sylvia	Fredriksson
M	Yves	Otis
M	Francesco	Brancaccio
Mme	Léa	Eynaud
M	Matthieu	Rhéaume

L'Assemblée Générale accueille également de nouveaux membres au cercle de gouvernance :

M	Carlo	Vercellone
Mme	Ana Sofia	Acosta Alvarado
Mme	Monique	Chartrand
Mme	Doina	Petrescu
Mme	Marion	Louisgrand
M	Constantin	Petcou

Remix accueille également de nouveaux membres :

M	Olivier	Hymas
M	Nicolas	Sauret
M	Safouane	Azouzi
M	Jérôme	Bouglé
Mme	Gretchen	Walters

*Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## **6. Questions diverses**

## **- Contribution de Remix à la collecte de dons du Collectif .COM1**

Bernard Brunet présente une demande de soutien au Collectif .COM1 (Points Communs).

L'assemblée demande au cercle de gouvernance de statuer sur la possible contribution de Remix à la collecte de dons du Collectif Points Communs lors de sa prochaine séance (le 29 juin 2023).

## **- Pouvoirs et mandats**

L'assemblée demande au cercle de gouvernance de formaliser les mandats et pouvoirs des membres du Cercle.

En l'absence de nouvelles questions diverses, le président de séance déclare l'assemblée close.

*Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par deux membres de l'association.*

À Paris, le 15 juin 2023,

Bernard Brunet



Membre du cercle de gouvernance

Fred Ortuño



Membre du cercle de gouvernance